

PRESENTATION DU DAP

Dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire, un Dispositif d'Accompagnement Personnalisé (DAP) est mis en place au collège G. Sand à la rentrée scolaire 2009.

L'ensemble des professeurs y participe.

Le D.A.P accueille des élèves en grande difficulté (scolaire ou disciplinaire) pour une durée limitée dans le temps.

Pris en charge individuellement, ces derniers poursuivent leur scolarité au calme avant de retourner dans leur classe d'origine. La classe, retrouvant ainsi sa sérénité, peut s'investir pleinement dans le travail scolaire.

L'objectif du DAP est triple :

- Remise au travail de l'élève en lien avec la progression de sa classe d'origine
- Travail éducatif personnalisé pour une meilleure socialisation
- Travail en classe dans une ambiance plus concentrée et sereine.

L'élève, retiré de sa classe d'origine pour une durée précise, poursuit sa scolarité encadré par des enseignants de toutes les matières sous la direction de Madame Charpentier, responsable du dispositif.

La durée varie de 2 à 15 jours ; elle est fixée au moment de l'intégration et peut être prolongée en cas de besoin par Madame Charpentier après consultation des différents partenaires.

Les parents sont avisés de la mesure en cours.

Les cours ont lieu en salle 116 du lundi au vendredi de 8h55 à 12h40 et de 14h10 à 17h00 et le mercredi de 8h55 à 12h40.

Pendant la durée de son séjour l'élève suit les horaires du DAP sans tenir compte de l'emploi du temps de sa classe d'origine.

La discipline à l'intérieur du DAP est particulièrement stricte et surveillée : tout manquement est sanctionné d'emblée par la suppression de la récréation.

En cas d'exclusion à l'interne (sanction du Chef d'établissement), les récréations sont autorisées en dehors des horaires habituels uniquement si le travail a été effectué dans de bonnes conditions.

Voies d'intégration :

- Voie administrative : mesure éventuelle d'accompagnement à l'exclusion de l'établissement (exclusion à l'interne)
- Voie pédagogique : mesure prise à la demande de l'équipe pédagogique relayée par le Professeur Principal qui consulte Madame Charpentier.

Ce nouveau dispositif s'adresse à l'ensemble des élèves qui, tous, peuvent en cours d'année avoir besoin d'une pause encadrée pour faire le point, se remettre à niveau, ...